Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260401-2026_04_24-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU MERCREDI 01 AVRIL 2026

19 HEURES 30

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames LE CHEVILLIER, AMBROIS, RAOULT, LE SEYEC, Messieurs BERVILLE, MARIE, Madame LARVOR et Monsieur TALBI.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le 26 mars 2026.

Objet : Election des délégués de la Commune de Corlay au Conseil d'Ecole

Monsieur le Maire demande, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, de procéder à l'élection des délégués appelés à siéger au Conseil d'Ecole.

L'assemblée décide de procéder immédiatement à cette élection, étant précisé qu'il s'agit d'élire trois délégués (3 titulaires et 1 suppléant).

Madame GANNE, Messieurs TALBI, MARIE et Madame LARVOR font acte de candidature.

Un premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Votants : 15
- Suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- Madame Isabelle GANNE 15 voix
- Monsieur Cédric TALBI 15 voix
- Monsieur Maxime MARIE 15 voix
- Madame Emeline LARVOR 15 voix

Ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, Madame GANNE, Monsieur TALBI et Madame LARVOR sont désignés en tant que délégués titulaires au Conseil d'Ecole et Monsieur MARIE en tant que délégué suppléant.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 1er avril 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 18 mai 2026.
Certifié par M. le Maire.